

# Les diplômés universitaires qui retournent au collège

par Warren Clark

**B**ien que la plupart des diplômés universitaires titulaires d'un baccalauréat se dirigent sur le marché du travail à la fin de leurs études, ceux qui poursuivent leurs études s'inscrivent habituellement à un programme de maîtrise ou un programme de formation professionnelle peu après l'obtention de leur diplôme. D'autres choisissent toutefois d'entreprendre des études dans un collège communautaire ou un institut de technologie. Au cours des années 90, on a observé une hausse des inscriptions à temps plein dans les collèges d'enseignement postsecondaire publics du Canada. Une partie de cette croissance est attribuable aux jeunes titulaires d'un baccalauréat qui espéraient améliorer leurs perspectives d'emploi en acquérant une formation collégiale davantage axée sur le milieu du travail.

Selon l'Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995, environ 46 % des personnes qui avaient obtenu leur baccalauréat en 1995 étaient retournées aux études dans les deux ans suivant l'obtention de leur diplôme<sup>1</sup>, et environ 5 % de ces bacheliers s'étaient inscrits à un programme d'études collégiales<sup>2</sup>. De plus, les données laissent croire qu'un nombre encore plus élevé de diplômés de la promotion de 1995 entreprendront des études collégiales au cours des prochaines années. Dans un groupe précédent de diplômés universitaires, en l'occurrence la promotion de 1990, on a en effet constaté que le pourcentage de jeunes inscrits à des programmes d'études collégiales après l'obtention de leur

diplôme était passé de 6 % en 1992 (soit deux ans après l'obtention de leur diplôme) à 13 % en 1995 (soit cinq ans après).

Plusieurs années peuvent s'écouler avant que les diplômés universitaires ne s'inscrivent à un programme d'études collégiales, comme semblent également l'indiquer les données provenant d'autres sources. L'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes de 1998 révèle

## TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Il est souvent difficile d'évaluer, dans les deux ans suivant l'obtention du diplôme, la transition de l'école au marché du travail chez les diplômés qui ont poursuivi leurs études. En effet, bon nombre d'entre eux n'ont eu alors que peu d'occasions de trouver un emploi à temps plein, de niveau élevé et bien rémunéré. Aussi avons-nous utilisé l'Enquête de suivi de 1995 auprès des diplômés de 1990 pour comparer, cinq ans après l'obtention de leur diplôme, l'expérience sur le marché du travail de deux groupes de diplômés : les 2 % de bacheliers qui avaient obtenu un diplôme d'études collégiales dans les deux ans suivant l'obtention de leur baccalauréat<sup>1</sup> et les 36 % de bacheliers qui n'avaient pas poursuivi leurs études. Statistique Canada a mené cette enquête en 1995 auprès de presque 31 000 diplômés des universités, des collèges et des écoles de formation professionnelle ou de métiers, pour le compte de Développement des ressources humaines Canada.

1. Les bacheliers qui ont obtenu un diplôme d'études collégiales dans les deux ans suivant l'obtention de leur baccalauréat avaient eu près de trois ans pour se trouver un bon emploi au moment où ils ont été interviewés dans le cadre de l'Enquête de suivi auprès des diplômés.

1. Inclut les diplômés qui ont suivi au moins 20 heures de cours entre l'obtention de leur diplôme et le moment de l'interview, en 1997.

2. Les programmes d'études collégiales incluent les programmes d'enseignement postsecondaire dispensés dans les collèges communautaires, les collèges d'arts appliqués et de technologie, les cégeps, les instituts de technologie, les collèges d'arts ne décernant aucun grade, les écoles de soins infirmiers et de radiologie en milieu hospitalier et les écoles de commerce privées.

que la fréquentation universitaire diminue de façon substantielle après l'âge de 24 ans. En 1997, 41 % des titulaires d'un baccalauréat âgés de moins de 25 ans étaient toujours inscrits à l'université; cette proportion tombait à 14 % chez les 25 à 34 ans et à 6 % chez les 35 à 44 ans. À l'inverse, le taux de fréquentation collégiale parmi les bacheliers, bien que faible (3 %), est demeuré stable chez les 25 à 44 ans.

### La fréquentation collégiale est en hausse parmi les bacheliers

Au cours des dernières années, le pourcentage de diplômés universitaires qui ont subséquemment obtenu un diplôme d'études collégiales (dans les cinq ans suivant la fin de

leurs études universitaires) a doublé, passant de 3 % de la promotion de 1982 à 7 % de la promotion de 1990. Cette hausse porte à croire qu'un plus grand nombre de diplômés universitaires cherchent aujourd'hui à compléter leurs études par l'acquisition, à l'enseignement collégial, de compétences additionnelles et peut-être mieux adaptées au marché du travail.

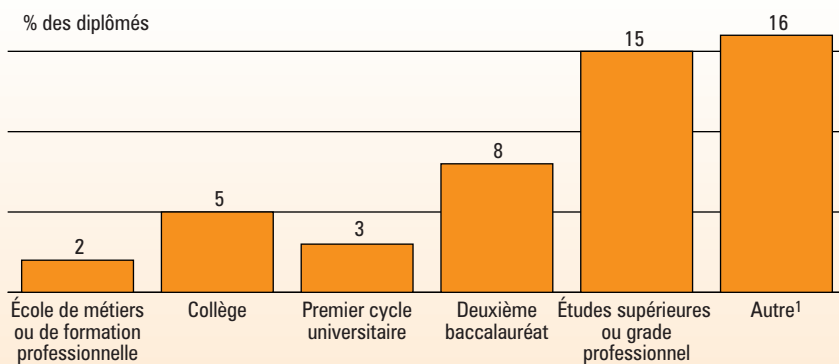
Les bacheliers de 1990 en sciences sociales (16 %), dans les professions liées à la santé, en sciences et en techniques de la santé (15 %), ainsi qu'en agriculture et en sciences biologiques (14 %) ont été proportionnellement les plus nombreux à poursuivre des études collégiales. Même 10 % des diplômés en génie ont entrepris par la suite des études collégiales, la plupart d'entre eux prenant des cours en affaires, en informatique ou en technique du génie. Parmi les diplômés de 1990 qui sont retournés faire des études collégiales, la plupart ont choisi des programmes d'études en commerce, en gestion ou en administration des affaires (22 %), en traitement des données ou en informatique (14 %), en sciences infirmières (9 %) ou en techniques de laboratoire médical (8 %).

En règle générale, les motifs invoqués par les diplômés qui retournent faire des études collégiales sont reliés aux exigences du marché du travail : trouver un emploi, obtenir un meilleur emploi ou encore améliorer leur performance dans leur emploi actuel.

### Le diplôme d'études collégiales aide-t-il les diplômés universitaires?

Un grand nombre de facteurs influent sur le succès que connaîtront les jeunes diplômés universitaires sur le marché du travail : le domaine d'études, l'expérience de travail, la demande de main-d'œuvre et les aptitudes des jeunes en matière de recherche d'emploi. Après avoir tenu compte des différences imputables à l'âge, au sexe, au domaine d'études et aux études antérieures, les bacheliers de 1990 qui avaient obtenu un diplôme d'études collégiales au milieu de 1992 étaient proportionnellement tout aussi nombreux à avoir un revenu élevé (quartile supérieur) et à occuper un emploi de niveau élevé en 1995 que les diplômés n'ayant pas poursuivi leurs études<sup>3</sup>.

### TSC Les bacheliers de 1995 qui ont poursuivi leurs études sont pour la plupart retournés à l'université

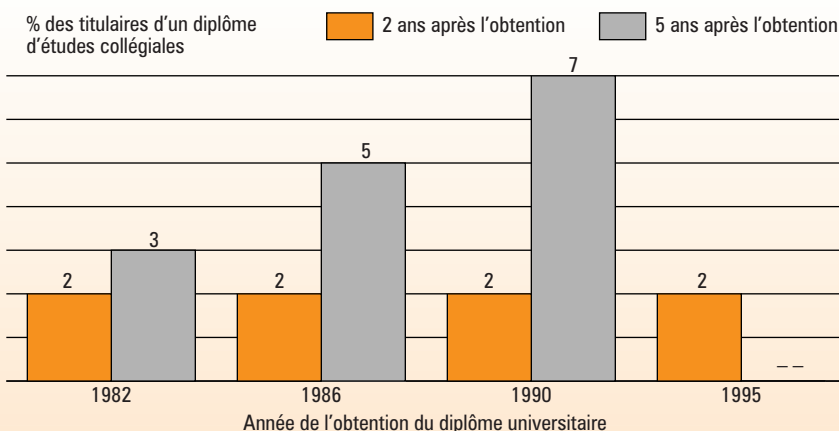


Nota : 55 % des bacheliers n'ont pas poursuivi leurs études.

1. Inclut les attestations délivrées par une association professionnelle (p. ex. en comptabilité, dans le domaine bancaire ou celui des assurances) et d'autres formations telles que les programmes d'éducation permanente, les cours de premiers soins, le conditionnement physique, le langage gestuel et la RCR.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995.

### TSC Une proportion croissante des bacheliers retournent faire des études collégiales



-- Non disponible.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés et Enquête de suivi auprès des diplômés, diverses années.

De plus, la probabilité d'occuper un emploi à temps plein était environ 1,4 fois plus élevée pour les bacheliers ayant obtenu ultérieurement un diplôme d'études collégiales que pour ceux qui n'avaient pas poursuivi leurs études après l'obtention de leur diplôme universitaire.

Bien que ces résultats indiquent que des études collégiales peuvent être utiles pour certains diplômés universitaires, il ne fait aucun doute qu'un diplôme universitaire a beaucoup plus de valeur pour les diplômés des collèges. Ainsi, les diplômés de l'enseignement collégial qui ont poursuivi leurs études jusqu'au baccalauréat avaient une situation beaucoup plus avantageuse sur le marché du travail que leurs homologues qui n'avaient pas fait d'autres études. Après avoir tenu compte de plusieurs facteurs sociodémographiques et liés à la scolarité<sup>4</sup>, la probabilité d'avoir un revenu qui se situe dans le quartile supérieur était environ 1,6 fois plus élevée, celle d'occuper un emploi de niveau élevé était environ 2,1 fois plus élevée et celle de travailler à temps plein, environ 1,9 fois plus élevée pour les diplômés des collèges ayant poursuivi leurs études que pour ceux qui ne les ont pas poursuivies.

3. Les emplois de niveau élevé font référence aux six catégories supérieures de la classification socioéconomique de Pineo-Carroll-Moore, incluant les professionnels, les semi-professionnels, les techniciens ainsi que les cadres supérieurs et intermédiaires, rémunérés ou occupant un emploi indépendant.
4. L'âge, le sexe, l'état matrimonial, la présence d'enfants de moins de 5 ans, le domaine d'études et le niveau de scolarité avant l'inscription au programme.

TSC

**Warren Clark** est analyste à la Division des statistiques sociales, du logement et des familles de Statistique Canada.

Vos données imprimées  
ne saurais être complètes sans  
**www.statcan.ca**

Le catalogue en direct  
L'accès aux bases de données  
Le Quotidien pour les nouvelles  
Les publications téléchargées  
Les derniers indicateurs économiques

Des statistiques pour emporter  
pour les gens branchés